

823 MIE95

*Library*  
IRC International Water  
and Sanitation Centre  
Tel.: +31 70 30 689 80  
Fax: +31 70 35 899 64

Diagnostic de  
la coopération  
dans le domaine de  
**l'eau en  
Méditerranée**

propositions  
pour de  
**nouvelles solidarités**



programme Solidarité Eau



823 - MIE 95 - 14682

Le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), coordonné par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et auquel participent tous les pays riverains de la Méditerranée et l'Union européenne, est en premier lieu destiné à faciliter la mise en oeuvre des protocoles de la Convention adoptée à Barcelone en 1975.

Axé sur la protection de la mer, le PAM doit maintenant être réorienté vers les zones littorales. En effet, la Méditerranée souffre surtout des activités terrestres qui font courir à la mer, mais également aux espaces côtiers et aux régions qui l'entourent, les dangers les plus graves. Des enjeux tout aussi importants doivent être relevés.

Dans le respect des résolutions prises lors de la conférence sur le développement durable qui a réuni, en novembre 1994, les ministres méditerranéens de l'environnement, le ministère français de l'Environnement a proposé à ses partenaires du PAM de mettre l'accent sur la gestion des eaux des bassins méditerranéens dans chaque pays riverain.

Il a, dans ce but, confié au programme Solidarité Eau une étude sur l'état actuel de la coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée et sur les perspectives de son renforcement. Ce premier document, sans être exhaustif, montre le foisonnement et la richesse des initiatives et propose quelques pistes de réflexion. Il mériterait d'être complété et élargi à l'ensemble des pays concernés. Favorablement accueillie par les acteurs des pays riverains visités, l'initiative française a permis de souligner la nécessité de rechercher de nouvelles formes de solidarité, complémentaires aux collaborations existantes.

LIBRARY IRC  
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE  
Tel.: +31 70 30 689 80  
Fax: +31 70 35 899 64

BARCODE: 1 4 682

LO: 823 MIE 95

## Sommaire

### L'eau en Méditerranée, regard sur la coopération

#### Les principaux partenaires de la coopération

3. De nombreux programmes initiés par les acteurs internationaux.
5. Un partenaire important : l'Union européenne.
6. L'intervention publique française.

#### Coopération non gouvernementale et décentralisée.

7. Une dynamique de réseaux en Méditerranée.
8. Une solidarité renforcée entre les collectivités territoriales.
10. L'émergence des organisations non gouvernementales.

#### Des besoins exprimés, des défis à relever

13. Valoriser et concrétiser les expériences acquises.
15. Soutenir les institutions responsables de la gestion de l'eau.
16. Favoriser l'accès aux financements.
18. Sensibiliser et responsabiliser les usagers.
20. Former des acteurs de l'eau en Méditerranée.
21. Renforcer les échanges entre pays riverains, impliquer la société civile.

Programme Solidarité Eau  
Claude Caillère,  
Pierre-Marie Grondin,  
Christophe Le Jallé  
s/c Gret, 213 rue La Fayette  
75010 Paris (France)  
Tél. : (33 1) 40 05 61 23.

■ L'eau est, dans le bassin méditerranéen, un enjeu de première importance. Forts de ce constat, les Etats riverains et les organismes internationaux ont multiplié les initiatives, notamment en direction des zones urbanisées.

# L'eau en méditerranée

## Regard sur la coopération

### Les principaux partenaires de la coopération

La qualité et la diversité des programmes soutenus par les institutions internationales révèlent les efforts réalisés pour répondre aux besoins des populations méditerranéennes.

#### De nombreux programmes initiés par les acteurs internationaux

Plusieurs programmes d'aide au développement sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la protection des ressources naturelles soutenus par les Nations unies concernent le bassin méditerranéen.

● Ainsi le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) qui, dans les pays arabes, privilégie l'action sur la promotion du développement humain durable et la gestion des ressources naturelles. Ou le Programme d'actions communes Pnud/ONG qui, dans le souci d'intégrer toutes les composantes de la société des Etats riverains, a engagé un nouveau programme destiné à encourager le développement et la coopération avec les organisations non gouvernementales. A ce titre, des subventions seront accordées pour chacun des pays concernés.

● Exemple d'action soutenue par le Pnud au Maroc : Réalisation d'un relevé complet de toutes les nappes d'eau souterraines.

● Autres composantes du Pnud agissant dans le bassin méditerranéen : le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain, Pnud/Life, et le Programme d'aide aux populations palestiniennes, Papp.

Pnud/Life s'intéresse particulièrement aux liens existants entre pauvreté urbaine et dégradation de l'environnement. Le Papp, en étroite collaboration avec les autorités palestiniennes, a mis au point de nombreux projets dont certains concernent le développement urbain, l'eau et l'assainissement, l'environnement et l'intégration des femmes dans le développement.

● Exemple de réseau soutenu par Pnud/Life : International Union of Local Authorities-Eastern Mediterranean and Middle East (IULIA-EMME), un organisme dont le but est de rassembler et diffuser l'information portant sur les projets de petite taille et les actions menées par les institutions dans les pays arabes. ● Exemple d'action soutenue par Pnud/Life : Installation de latrines dans la colonie de squatters du Caire.

● La Banque mondiale, principal bailleur de fonds intervenant pour l'amélioration de l'environnement sur le bassin méditerranéen soutient

financièrement les actions des États, des autres institutions et parfois des ONG. En particulier, le Programme Pnud/Banque mondiale sur l'eau et l'assainissement collabore avec les gouvernements pour aider les collectivités à faible revenu des zones rurales et des périphéries des villes à s'équiper.

Exemples d'actions financées par la Banque mondiale ● **En Albanie**, lutte contre la pénurie d'eau et les risques sanitaires connexes dans le district de Durres ; mise en place d'un service d'approvisionnement en eau et d'assainissement ● **En Algérie**, réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau de 10 villes et de 24 stations de traitement des eaux usées dans tout le pays ● **A Gaza**, réalisation de services d'infrastructures prioritaires dans les secteurs de l'éducation, de l'électricité, de l'eau, de l'assainissement et des routes.

● Des organismes financiers régionaux, comme la Banque africaine de développement, **Bafd**, s'associent fréquemment à la Banque mondiale ou à d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux (Banque européenne d'investissement, Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Fonds koweïtien...).

Exemples d'actions soutenues par la Bafd ● **Financement au Maroc** du sixième projet d'alimentation en eau potable ● **Construction, en Algérie**, du barrage de Koudiat Acerdoune, qui doit réguler les eaux de l'oued Isser. Ce dernier facilitera la fourniture d'un débit continu au barrage de Béni Amirane situé à l'aval, l'approvisionnement ininterrompu de la ville d'Alger, l'alimentation en eau de 15 localités secondaires situées dans ses environs, ainsi que l'irrigation de 19 000 ha à l'est de la plaine de la Mitidja.

● La gestion des ressources en eau douce ainsi que la protection des océans et des zones côtières constituent, de façon plus spécifique, les priorités du Programme des Nations unies pour l'environnement, **Pnue**. Sous son impulsion, un plan d'action est actuellement en cours de préparation pour les bassins fluviaux du Nil. Le Fonds pour l'environnement mondial, **Fem**, mis en place lors de la Conférence de Rio, finance quant à lui les coûts additionnels liés à la prise en compte de l'environnement, des appuis techniques et des activités de recherche.



WCC photo : Peter Williams.

**Amman.**  
En période sèche, l'eau est distribuée deux ou trois fois par semaine. Elle est stockée dans des tanks sur les terrasses des immeubles.

● Parmi les actions menées dans cette région, une attention particulière est portée aux femmes et aux enfants. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance, **Unicef**, aide les collectivités à lutter contre les maladies infantiles grâce à d'importants programmes d'amélioration des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Parallèlement, le Réseau international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, **Instraw**, facilite la participation des femmes aux décisions concernant le développement de leur communauté. Citons aussi l'Organisation mondiale de la santé, **OMS**, qui apporte appuis et conseils aux actions entreprises dans les domaines de l'eau et de la santé.

● Exemple d'action soutenue par l'Unicef au Maroc : le Programme des services de base intégrés (SBI) mène, conjointement à l'amélioration des équipements en eau potable et en assainissement, des actions de sensibilisation à l'hygiène, de promotion féminine, de santé infantile.

● Parmi les multiples initiatives citées, le Plan d'action pour la Méditerranée, **Pam**, marque plus spécifiquement l'intérêt de la communauté internationale pour l'environnement de cette région. Deux programmes lui apportent une dimension socio-économique :

- le Programme d'actions prioritaires, **Pap**, qui favorise les échanges entre experts, la formation technique et la diffusion d'informations ;
- le Plan bleu, qui est chargé d'étudier l'évolution de l'en-

vironnement à long terme et de mettre en oeuvre un observatoire de l'environnement et du développement en Méditerranée. Il aide les Etats à élaborer des plans de développement et des aménagements côtiers respectueux de l'environnement.

### Un partenaire important : l'Union européenne

Le développement, notamment des pays du bassin méditerranéen, est un axe essentiel de la construction européenne. De nombreuses actions de coopération ont d'ailleurs été menées jusqu'ici, sur la base de protocoles signés entre l'Union et chacun des pays tiers.

● En 1989, l'Union européenne met en place la Politique méditerranéenne renouvée, **PMR**, qui comprend quatre volets principaux : accompagnement du processus d'ajustement économique, induction de l'investissement privé, accroissement des financements bilatéraux et communautaires, renforcement du dialogue économique et politique.

● A partir de 1996, dans l'optique d'accélérer la mise à disposition des fonds et d'ouvrir la coopération à de nouveaux partenaires, une nouvelle ligne budgétaire spécifique à la région méditerranéenne, **Meda**, doit être adoptée prochainement. Désormais, Meda soutiendra non plus des projets mais des programmes englobant tous les aspects d'une problématique. Subventions et prêts devront être utilisés durant l'année de leur affectation. Environ 10 milliards d'écus sur 4 ans (50 % prêts BEI, 50 % subventions Commission de l'Union européenne) ont été proposés à l'accord des pays membres de l'Union européenne, pour être mis à la disposition des pays tiers méditerranéens.

● Les deux structures de l'Union européenne : la Banque européenne d'investissement, **BEI**, institution autonome qui finance les investissements, et la Commission de l'Union européenne, qui met en oeuvre la politique définie par l'Union européenne, poursuivront leurs actions sur les mêmes bases.

Exemples d'actions soutenues par la BEI ● **En Turquie**, amé-

lioration du système d'assainissement de la ville d'Antalya ● **Au Liban**, travaux d'adduction d'eau et d'assainissement ● **A Chypre**, amélioration du système de distribution d'eau de Larnaca.

Exemples d'actions soutenues par la Commission de l'Union européenne ● **En Algérie**, élaboration du Plan national de l'eau, avec la collaboration d'un groupe européen de bureaux d'études ● **A Chypre**, amélioration de l'assainissement de Nicosie ● **En Syrie**, adduction d'eau à Sweida et Deir Ez Zor.

Par ailleurs, de nombreuses lignes budgétaires de l'Union européenne, directement accessibles aux ONG et aux collectivités locales, permettent le financement de projets liés à l'eau en Méditerranée. Un volet du programme **Life/UE** aide les pays tiers de la région méditerranéenne à se doter d'instruments législatifs, de contrôle et de planification en vue d'améliorer la gestion de l'environnement.

Dans le cadre de la PMR, l'Union européenne a mis en place quatre programmes transméditerranéens, qui couvrent aujourd'hui 27 pays : MedUrbs, MedCampus, MedInvest et MedMédia, pour la création de réseaux de coopération décentralisée.

La Commission de l'Union européenne gère également des programmes de recherche et de coopération scientifique et technique (programmes Avicenne et ISC par exemple).

● Dans une optique de partenariat élargi et d'approche intégrée, la Commission de l'Union européenne et le Phud se sont récemment associés à la BEI et à la Banque mondiale pour lancer le Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement méditerranéen, **Metap**. Ce programme a pour but principal, en concertation avec les autorités locales, les institutions internationales et les ONG, d'enrayer la dégradation du bassin méditerranéen. Après deux



phases de diagnostic et d'identification, la phase de mise en oeuvre des projets a débuté en 1993.

Au sein de Metap, le réseau d'organismes chargés de l'approvisionnement en eau en Méditerranée, MedWan, s'intéresse particulièrement à la gestion des ressources en eau.

Exemples de projets mis en oeuvre par Metap ● Gestion de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en **Albanie** (prêt de la Banque mondiale) ● Utilisation des boues de décantation au **Caire, en Egypte**.

### L'intervention publique française

La France poursuit une coopération bilatérale très importante en Méditerranée et de nombreuses actions concernent l'eau et l'assainissement.

● Cette coopération est mise en oeuvre par le ministère des Affaires étrangères, lequel entend aussi renforcer son appui actuel à la coopération décentralisée et aux ONG.

● Exemple : appui aux collectivités locales marocaines dans les domaines de l'assainissement, de la réutilisation des eaux usées, et du traitement des ordures ménagères.

● Comme le ministère de l'Economie, le ministère des Affaires étrangères délègue certaines opérations à la Caisse française de développement, CFD. Cette institution financière intervient très largement dans le domaine de l'eau au Maghreb (en Algérie, au Maroc et en Tunisie) par des prêts et subventions, tout en menant certaines actions d'assistance technique et de perfectionnement des cadres.

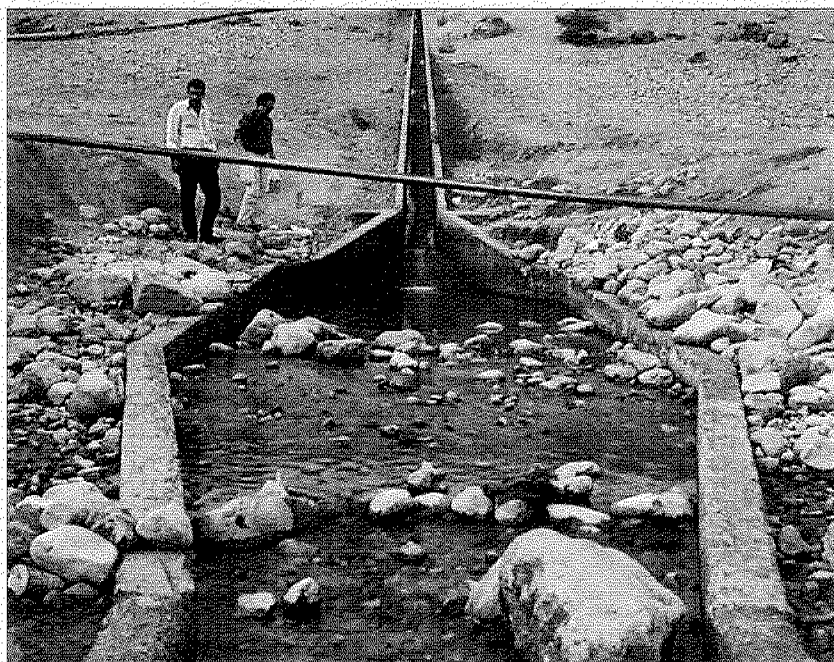
● Exemple d'intervention au **Maroc** : en lien avec l'Union européenne, la CFD a ouvert en 1994 des prêts d'un montant total de 400 MF pour l'adduction d'eau de petits et moyens centres urbains des régions du nord. Il s'agit de crédits délégués à l'Onep (Office national marocain de l'eau potable).

● D'autre part, dans le cadre de son soutien aux efforts des pays les plus démunis pour parvenir à un développement durable, la France a créé le Fonds français pour l'environnement mondial, FFEM, qui a une vocation

similaire au Fonds pour l'environnement mondial. Cet outil est particulièrement important pour faire émerger les initiatives des pays riverains de la Méditerranée.

● Exemple de projet soutenu par le FFEM : étude sur la gestion des ressources en eau dans le **bassin du Jourdain** servant de base d'analyse exhaustive des problématiques et des enjeux environnementaux dans le cadre d'une utilisation durable de la ressource en eau du fleuve Jourdain. L'étude devra inclure une analyse des effets sur l'environnement présents et prévisibles de l'ensemble des fonctions potentielles du Jourdain (ressource en eau, pêche, voie de transport et de communication, production d'énergie, lieu de rejets de diverses sources de pollution, activités touristiques, etc.).

● Afin de diversifier les approches, d'autres organismes se sont investis dans le soutien aux initiatives liant les partenaires des deux rives de la Méditerranée. Ainsi, dans le cadre de la coopération décentralisée, la Caisse des dépôts et consignations cofinance des projets de collectivités locales au Maghreb, et l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique, **Actim**, association d'entreprises et d'organismes professionnels à but non lucratif, accompagne ses adhérents dans leurs efforts d'interna-



Claude Caillère

L'eau est un problème crucial au Proche-Orient. A l'avenir, elle risque de devenir un enjeu majeur.

tionnalisation. L'Actim est spécialiste de la promotion des technologies, de l'organisation de contacts et du partenariat industriel ; elle organise des sessions en France et des colloques dans les pays étrangers.

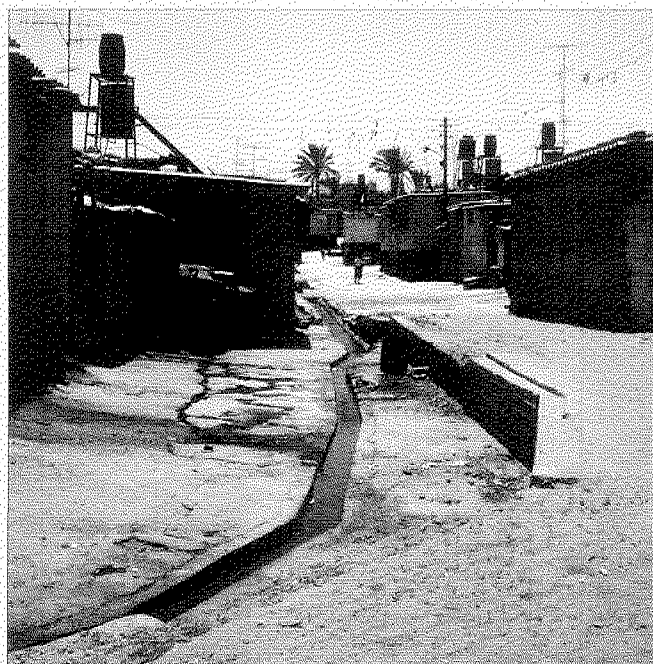
● Exemples d'activités de la Caisse des dépôts et consignations : Cofinancement des actions du conseil général de Loire Atlantique au **Maroc et en Tunisie** ; cofinancement des actions du conseil général des Côtes d'Armor à Gabès, en Tunisie.

- Exemples d'activités de l'Actim : session Infopol dont le thème est la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en Méditerranée ; session sur la valorisation des eaux usées urbaines dans les pays du pourtour méditerranéen (session réalisée en lien avec le ministère de l'Environnement).

- Autre initiative intéressante, sous réserve d'adaptation aux conditions locales : le transfert du dispositif des Agences de l'eau, qui jouent un rôle de premier plan dans le soutien aux innovations réglementaires, scientifiques et techniques. Une des originalités de leur dispositif consiste à lier les usagers, les partenaires techniques et les responsables de la gestion de l'eau au sein d'un même bassin hydrographique. L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse est bien évidemment plus impliquée sur la région. Le Réseau international des organismes de bassin, **Riob**, a été créé pour promouvoir cette démarche.

#### **Beach Plage à Gaza.**

Les eaux usées sont à l'origine de nombreuses maladies.



Claude Caillère.

## **Coopération non gouvernementale et décentralisée**

### **Une dynamique de réseaux en Méditerranée**

Un partenariat diversifié, original et en constante évolution s'est créé entre les pays riverains. Il associe généralement des professionnels de l'eau, des organismes de recherche et des collectivités.

- L'Institut méditerranéen de l'eau, **IME**, s'inscrit dans cette dynamique en favorisant la recherche de technologies appropriées et la diffusion d'expériences acquises, tout en concevant des programmes de formation et d'information spécifiques. Il développe ces activités grâce à des groupes nationaux qui se sont constitués entre ses adhérents. Il assure par ailleurs le secrétariat de MedWan et du RME, réseau de coopération et d'élaboration de projets.

L'IME a réalisé, entre autres ● une mission d'expertise, au Maroc, sur les réseaux d'assainissement du Grand Fes, pour la municipalité ● une mission d'assistance technique auprès du ministère des collectivités locales du Maroc pour la réhabilitation des stations marocaines de traitement des eaux potables (dossier de financement Bird).

- L'IME collabore avec l'association **Verseau**, Valorisation des études et des recherches dans les sciences de l'eau, qui assure formation, assistance technique, expertise et recherche. Verseau participe à plusieurs groupes de travail régionaux, nationaux ou internationaux, aux programmes Metap et MedUrbs et au réseau MedWan. Verseau a également créé **Gorffeau**, un groupement de recherche qui réunit l'ensemble des partenaires de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur de la région Languedoc-Roussillon, et intervient dans le secteur de l'eau.

- Plus spécifiquement axés sur la coopération décentralisée, d'autres organismes font office d'agence de conseil et d'exécution. Cités unies développement, **CUD**, est l'agence d'exécution de la politique de coopération et d'aide au développement de la Fédération mondiale des cités unies, **FMCU**. Elle soutient les collectivités locales dans leurs actions de coopération. Le Centre international de l'eau de Nancy, **NAN.C.I.E.**, quant à lui, aide aux transferts de technologies ; il a fourni des prestations à l'Office national de l'eau potable du Maroc, **Onep**, dans le domaine de la forma-

tion, de l'assistance technique, de l'expertise et de l'organisation de séminaires.

● D'autres organismes renforcent les collaborations entre des professionnels venus de pays en développement, les agences de coopération bilatérales ou multilatérales, les ONG et les établissements de recherche. Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, **Water supply and sanitation collaborative council**, réunit de nombreux responsables des services de distribution d'eau potable et d'assainissement de la

région méditerranéenne. L'Office international de l'eau, **OIEau**, auquel adhèrent plus de 145 organismes

publics et privés, développe, depuis Sophia-Antipolis, de nombreux programmes de coopération en Méditerranée, concernant notamment l'appui à l'organisation institutionnelle, à la formation et au traitement de l'information.

Dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient, l'OIEau participe au groupe de travail multilatéral sur l'eau, aux projets de formation et à la création d'une future banque régionale de données.

Les femmes des régions méditerranéennes savent ce que veut dire "gestion économique de l'eau".

● En outre, de nombreux programmes et réseaux scientifiques et techniques existent, certains initiés par l'Union européenne, tel l'International Scientific Cooperation, **ISC**, ou **Med-Campus**, qui soutient des projets de coopération entre les universités du nord et du sud de la Méditerranée. La Commission de l'Union européenne a lancé un appel à propositions pour des actions de recherche et de développement technologique. Des établissements publics français de recherche scientifique, comme le **Citrad** et l'**Orstom**, travaillent sur des projets concernant l'eau dans les pays méditerranéens.

### Une solidarité renforcée entre les collectivités territoriales

En France, la loi du 6 février 1992 a confirmé les droits des collectivités territoriales à engager des actions de coopération avec leurs homologues d'autres pays du bassin méditerranéen.

● Les régions et départements français ont engagé des liens de coopération avec d'autres régions du pourtour méditerranéen. Il s'agit surtout des trois régions méditerranéennes (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côtes d'Azur) et de certains de leurs départements (Hérault, Bouches du Rhône) qui ont adopté une politique commune de coopération décentralisée. D'autres régions (Aquitaine, Ile de France, Limousin, Lorraine, Pays de Loire) et départements (Côtes d'Armor, Loire Atlantique) se sont également engagés dans cette voie.

● Au sein du programme **Med-Urbs**, la ville de Belfort et les conseils généraux des Bouches du Rhône et de l'Hérault ont créé, avec les villes de Boghni et Cheraga (en Algérie), Mohammadia (au Maroc), Barcelone et le conseil régional de Tunis, le réseau **Med-Develop** qui a soutenu l'installation du réseau d'eau et d'assainissement de Boghni ainsi qu'un projet de réutilisation des eaux usées de Tunis. ● Les Côtes d'Armor interviennent à Gabes (Tunisie), la Loire-Atlantique à Madia (Tunisie) et à Agadir (Maroc).

● Les villes françaises sont des partenaires privilégiés de leurs homologues du bassin méditerranéen ; parmi elles, deux villes riveraines, Marseille (audit environnemental de la ville d'Oran) et Montpellier, mais aussi la ville et la communauté urbaine de Bordeaux (membres respectifs des réseaux **Aedificare** et **MedWater**), la ville de Belfort, membre du réseau **Med-Develop** ou Rennes, en relation avec Sétif (Algérie).



● De nombreuses fédérations, aux niveaux national, européen et international, regroupent les collectivités.

En France, les départements se sont regroupés au sein d'une structure, l'Assemblée des présidents de conseils généraux, APCG. Celle-ci favorise les actions en coopération décentralisée des départements et valorise

#### Gabès, Tunisie.

Cette canalisation de l'oued Gabès, réalisée par l'Agence tunisienne de réhabilitation et de rénovation urbaine, a été financée par la Banque mondiale. L'aménagement du cours de l'oued est en cours avec l'appui technique du département français des Côtes d'Armor.

leurs savoir-faire. L'APCG anime une réflexion et des programmes concernant les pays du Maghreb.

Au niveau international, les villes bénéficient de l'appui de deux grandes fédérations : la Fédération mondiale des cités unies, FMCU, qui rassemble des collectivités territoriales de 109 pays et l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, IULA, qui réunit des représentants de communes de 80 pays. Liés à ces unions internationales, deux collectifs interviennent en France, Cités Unies France, CUF, qui rassemble 650 collectivités territoriales adhérentes à la FMCU et l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, AFCCRE, membre du CCRE. Section européenne de IULA, le Conseil des communes et régions d'Europe, CCRE, regroupe un très grand nombre de collectivités territoriales dans 26 pays d'Europe et favorise les échanges entre collectivités locales européennes.

● CUF a participé à la création, en novembre 1994, d'un fonds de coopération décentralisée franco-palestinien. Il est alimenté par 20 villes françaises, le ministère des Affaires étrangères et la



Max Grammare, CAUE 22, Côtes-d'Armor



Caisses des dépôts et consignation. Ce fonds concerne des actions transversales dans l'ensemble des villes palestiniennes des territoires autonomes ou occupés. Dans ce cadre, CUF appuie le démarrage de jumelages entre villes françaises et palestiniennes.

● Le CCRE a entre autres coorganisé avec la FEMP (Federación española de municipios y provincias), l'Organisation des villes arabes et la ville de Valence (en Espagne), la II<sup>e</sup> conférence euro-arabe des villes à Valence en septembre 1994.

Le Centre des régions euroméditerranéennes pour l'environnement, CREE, dont l'un des groupes thématiques concerne l'eau, se met actuellement en place. Il regroupe les collectivités

territoriales et les organismes scientifiques des régions méditerranéennes de l'Europe dans le but de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire.

● Pour développer la coopération avec les collectivités du bassin méditerranéen, l'Union européenne a créé depuis 1992 les quatre programmes Med déjà cités, dont MedUrbs qui s'adresse, de façon spécifique, aux collectivités territoriales. Plus ciblé sur l'environnement dans les villes, MedCités, initié par Metap, est un réseau de villes du littoral méditerranéen qui apporte formation, assistance technique et financement dans le cadre d'accords de coopération. Le secrétariat est assuré par la ville de Marseille, le secrétariat technique par Cités unies développement.

● Au sein du programme MedUrbs, le réseau MedWater se préoccupe de la gestion de l'eau: Porto (Portugal) en est la ville pilo-

te, la communauté urbaine de Bordeaux (France), Saida (Liban) et Casablanca (Maroc) en font partie. Séminaires, formations, diagnostics et évaluations ont été réalisés. Un livre de sensibilisation des enfants sur le thème de la rationalisation de l'utilisation de l'eau sera publié en 3 langues (portugais, arabe et français), puis distribué dans les quatre villes du réseau.

● MedCités a réalisé, dans le cadre du réseau Audilenvi, des audits locaux d'environnement dans cinq villes : Sousse, Tanger, Oran, Tripoli/El Mina et Limassol. Le réseau souhaite maintenant engager des plans d'action à la suite de ces audits et étendre cette expérience aux autres villes du réseau, notamment à Tirana (Albanie) et aux villes de la bande de Gaza.

● L'Union européenne accompagne également les changements d'ordre politique et économique importants en Méditerranée. Parmi les quatre programmes Peace (créés dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient et comprenant des collectivités locales d'Égypte, des territoires occupés, d'Israël et de l'Union européenne), PeaceUrbs soutient les actions menées par les villes.

● Le réseau Peace Network du programme PeaceUrbs a pour thème la gestion des déchets ménagers ; il regroupe la communauté urbaine de Le Creusot/Montceau les Mines (France), ville pilote, et les villes de Ramalah (territoires occupés), Zagazig (Égypte) et Lod (Israël). A Lod et Zagazig, le stockage des déchets ménagers doit être résolu pour préserver les ressources en eau.

### L'émergence des **organisations non gouvernementales**

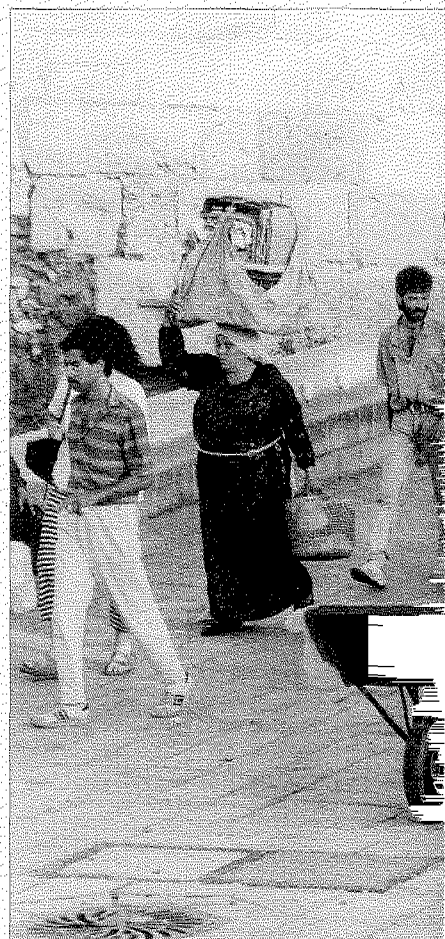
A l'exception de l'Institut méditerranéen de l'eau, IME, réseau au statut d'ONG internationale auprès des Nations unies, les organisations non gouvernementales sont encore peu présentes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Elles sont cependant en plein essor. Les États du pourtour méditerranéen ont pris conscience de leur importance dans la mobilisation des usagers pour une utilisation plus rationnelle de l'eau et une meilleure gestion de l'environnement.

● Ainsi des réseaux d'opérateurs locaux se sont récemment constitués, par exemple l'Alliance Maghreb-Machrek pour l'eau, **Almae**. L'Almae regroupe des ONG, des communautés de résidents et des chercheurs engagés dans des actions de développement touchant à la problématique de la ressource en eau sur les territoires de cette région. Elle intervient dans trois domaines : la connaissance du milieu, la formation à travers les échanges d'expériences, l'information et la communication.

● Ces réseaux peuvent s'appuyer sur les multiples initiatives menées par les ONG locales. Le Mouvement social libanais, **MSL**, intervient dans les villes et villages du Mont Liban ; il a ainsi soutenu le Comité des femmes de Saida pour mobiliser les ressources financières et matérielles nécessaires à la réhabilitation du réseau d'assainissement.

De même à Nabaa, quartier de Beyrouth, afin de lutter contre les diarrhées infantiles, les femmes ont pris l'initiative de faire analyser l'eau régulièrement. Dans ce pays des organismes intervenant dans des secteurs tout autre que celui de l'eau, ont pris conscience de son importance. L'Institut de réadaptation audiolinguistique, **IRAP**, qui a accueilli des populations déplacées lors des conflits récents, a conçu un projet comprenant la distribution de l'eau et l'assainissement pour leur installation à Biacout, dans la banlieue de Beyrouth.

● Les ONG sont également présentes dans la zone sensible de la vallée du Jourdain. Le Palestinian Agricultural Relief Committees, **PARC**, forme les agriculteurs à l'économie de l'eau et à l'irrigation par goutte à goutte. En lien avec le Palestinian Hydrology Group, il participe à la formation et l'information pour un meilleur accès à l'eau, réhabilite des sources peu entretenues et construit des citernes de stockage des eaux de pluie. La recherche et la formation sont également engagées dans ce processus. L'Université de Birzeit (West Bank), a créé cinq centres de formation des paysans de la vallée à l'utilisation rationnelle des pesticides, cause de pollution des nappes phréatiques et d'atteinte à la santé publique.



La porte de Damas à Jérusalem.

Le bassin méditerranéen a toujours été un lieu cosmopolite, interreligieux et culturel.



WCC photo : Peter Williams.

En Galilée (Israël), le Jam'iet At-Tanmia et at-Tatweer, JTT, soutient un programme expérimental d'irrigation par goutte à goutte d'une oliveraie à partir d'eaux usées après lagunage.

● Au Maghreb, des associations locales très dynamiques s'efforcent de répondre aux attentes de la population en matière d'accès à l'eau et d'assainissement. Enda Inter-Arabe et Enda Maghreb travaillent en Tunisie et au Maroc, à la réhabilitation de quartiers, à l'élaboration de projets d'équipement de centres secondaires. En Tunisie, l'Association pour la promotion de l'emploi et du logement, APEL, lutte contre la dégradation des bassins versants par la construction de retenues contre l'érosion et l'aménagement des oueds. Au Maroc, la Société marocaine pour le droit à l'environnement, Somade, association de juristes, prône un plus juste accès aux ressources naturelles. Outre d'autres associations intervenant au Maghreb (par exemple, l'Amseed, l'Adrar, la Twiza, etc.), Migration et développement, association créée par des immigrés en France, travaille en étroite collaboration au Maroc avec Immigration et développement local. Ils ont notamment soutenu la construction

d'une retenue collinaire dans le village d'Imgoun, cercle de Taliouine. Cette initiative a été exécutée en lien étroit avec l'association française Hydraulique sans Frontières.

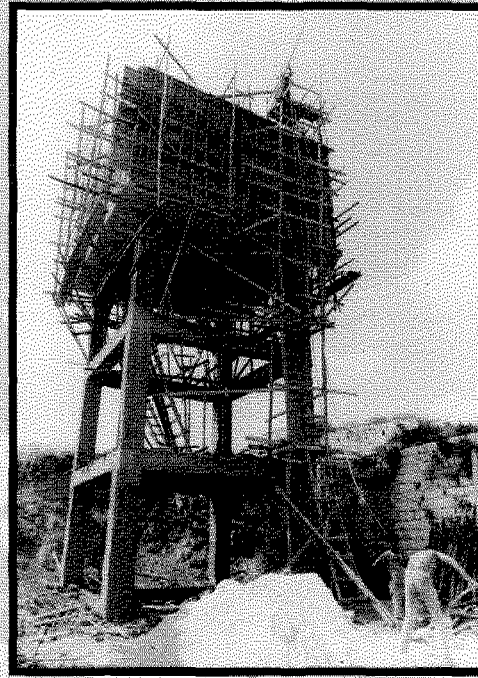
● Si de nombreuses ONG françaises interviennent en Méditerranée : Concordia/Solidarité jeunesse, Comité français de solidarité internationale, Cotravail/Travail volontaire des jeunes, Guide de France, Institut Belleville, Ingénieurs sans Frontières, Terre des hommes, Hydraulique sans Frontières, Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)... , très peu se sont intéressées à l'eau en Méditerranée.

Exemple d'action soutenue par le CCFD : Aide à la réalisation d'une étude de faisabilité du réseau d'assainissement de la collectivité locale de Fourzol au Liban. L'école technique et ses ateliers coopératifs participent à la réalisation d'un système de réutilisation des eaux usées.

● Pour coordonner leurs activités, nombre d'ONG européennes traitant de l'environnement se sont regroupées au sein du Bureau européen de l'environnement, BEE. Celui-ci a un rôle représentatif auprès du conseil des ministres de l'environnement de l'Union européenne. La Commission de l'Union européenne ainsi que la plupart des ministères européens de l'environnement lui apportent leur soutien financier. D'autres ONG internationales dont l'action ne se porte pas strictement sur l'environnement participent à son amélioration.

En Egypte, Caritas appuie l'installation de jeunes agriculteurs en zone désertique. Une formation à la gestion de l'eau et aux techniques de culture appropriées accompagne cette expérience.

**Le foisonnement des initiatives montre la richesse et la complexité des réseaux formels et informels qui se sont mobilisés en Méditerranée sur la problématique de l'eau. Le diagnostic de la situation paraît clairement établi. Tous les moyens doivent maintenant être mis en œuvre pour des réalisations concrètes. L'information, l'accord sur les objectifs, et enfin des moyens techniques, organisationnels et financiers cohérents permettront de répondre aux attentes des populations méditerranéennes.**



*WCC photo - Peter Williams*

**Cisjordanie.**

La construction de ce chateau-d'eau fait partie des programmes d'adduction d'eau et d'assainissement en Cisjordanie menés par la *World Council of Churches* avec les Palestiniens et d'autres partenaires européens.

Lors de l'enquête réalisée dans six pays riverains de la Méditerranée, les acteurs rencontrés ont unanimement insisté sur certaines priorités, notamment le très grand besoin de communication. Pour répondre aux attentes, des mesures sont applicables immédiatement.

# Des **besoins** exprimés des **défis** à relever

## Valoriser et concrétiser les expériences acquises

Les besoins exprimés concernent trois champs d'application principaux : la distribution d'eau potable et l'assainissement, en particulier dans les quartiers urbains défavorisés\*, ainsi que l'irrigation.

Les objectifs sont bien définis, particulièrement en ce qui concerne la distribution d'eau potable. Il s'agit d'atteindre un taux de couverture le plus élevé possible, de mobiliser au mieux les ressources disponibles et d'en trouver de nouvelles, de mettre en place des méthodes de traitement de l'eau adaptées, d'économiser l'eau en limitant les pertes du réseau. Il s'avère cependant que peu d'espace et de moyens sont laissés aux opérateurs pour échanger leurs expériences.

De même pour l'assainissement, dans de nombreuses zones, la collecte des eaux usées demeure souvent inadaptée, voire inexistante. Les eaux sont rarement traitées, alors que les connaissances et les savoir-faire se sont développés dans de nombreux pays. Les acteurs privilégient les technologies simples, efficaces, adaptées à leurs besoins, et ils envisagent de généraliser la réutilisation des eaux traitées.

\* Cf. document *L'eau et la santé dans les quartiers urbains défavorisés*. Table ronde de Sophia Antipolis de février 1994. Paris, Ed. du Gret. PS-Eau.

Par ailleurs, dans la majorité des pays du bassin méditerranéen, l'utilisation de l'eau en agriculture représente souvent 80 % de l'eau consommée. Il est donc important de choisir des techniques d'irrigation économes en eau, d'adapter les méthodes culturales et le choix des cultures aux conditions locales.

Pour répondre à ces attentes, de nombreuses recherches, études, expertises et opérations pilotes ont certes permis d'aboutir à des actions concrètes. Mais ces actions sont mal valorisées et restent insuffisantes.

Les partenaires rencontrés s'accordent à souligner qu'il est important de :

- ◆ Reconnaître les capacités techniques existantes. Le potentiel technique local, riche et diversifié, reste isolé, méconnu et rien n'est fait pour le renforcer. Pour pallier cette situation, les programmes de soutien internationaux doivent être suffisamment souples et adaptables pour intégrer les multiples initiatives existantes.

- ◆ Renforcer les liens entre études et réalisations. En Méditerranée, les nombreuses études jusqu'ici menées ont trop peu été suivies d'actions pilotes, et n'ont que rarement abouti à des modifications des pratiques existantes. En



Claude Caillère

### Actions à entreprendre

- Créer des programmes de soutien et de diffusion des initiatives locales.
- Inventorier les études réalisées et les solutions proposées.
- Stocker et réactualiser ces informations dans les banques de données existantes.
- Permettre à l'ensemble des pays du bassin d'accéder à ces banques de données, via Internet notamment.
- Axer une partie de ces systèmes d'information sur l'échange entre opérateurs.
- Décloisonner recherches et réalisations par la mise en place d'un centre d'application régional.
- Proposer à des pays d'être pilotes dans leur domaine de compétence.

matière de lutte anti-érosive par exemple, les techniques d'aménagement sont très connues et évoluent sans cesse, mais une infime partie des bassins versants en bénéficient.

◆ Favoriser l'application de techniques innovantes. Trop de réalisations intéressantes restent confidentielles. Si elles parviennent à s'imposer localement, très peu franchissent les frontières du pays où elles ont été testées et appliquées. Ainsi l'expérience de stations pilotes fonctionnant par filtration et percolation après lagunage utilisées à Agadir, Marrakech et Oujda, pourrait intéresser d'autres régions.

◆ Encourager la reproductibilité des réalisations. Chaque pays méditerranéen a développé sa propre compétence dans un ou plusieurs secteurs de la gestion de l'eau. Alors que la proximité des contextes rend favorable la reproductibilité des réalisations, il est dommage que l'échange entre pays voisins soit aussi rare. Le Maroc et la Tunisie par exemple, qui ont une politique de distribution d'eau et d'essai-

nissement avancée, Israël qui a développé un riche potentiel en matière de réutilisation des eaux usées, sont prêts à confronter leurs expériences à d'autres réalités.

◆ Diffuser les expériences existantes. Il est indispensable de rendre accessibles la documentation spécialisée et les résultats des études et recherches, tout en continuant à développer l'expérimentation. Des efforts sont faits dans ce sens par des organismes comme l'Aupelf-Urel, qui diffuse auprès des universités francophones du bassin, les nouvelles références documentaires Eaudoc de l'Office international de l'eau (OIEau) sur CD-ROM. Aquamed-Doc, un projet ambitieux mené par l'OIEau et le Cédex en Espagne, l'Onide en Algérie ainsi que le ministère libanais de l'Environnement, vise à constituer le coeur d'un véritable système intégré d'échanges documentaires sur l'eau en Méditerranée.

### Le Nil.

Le fleuve et les terres qui l'entourent forment un tout écologique cohérent.

## Soutenir les institutions responsables de la gestion de l'eau

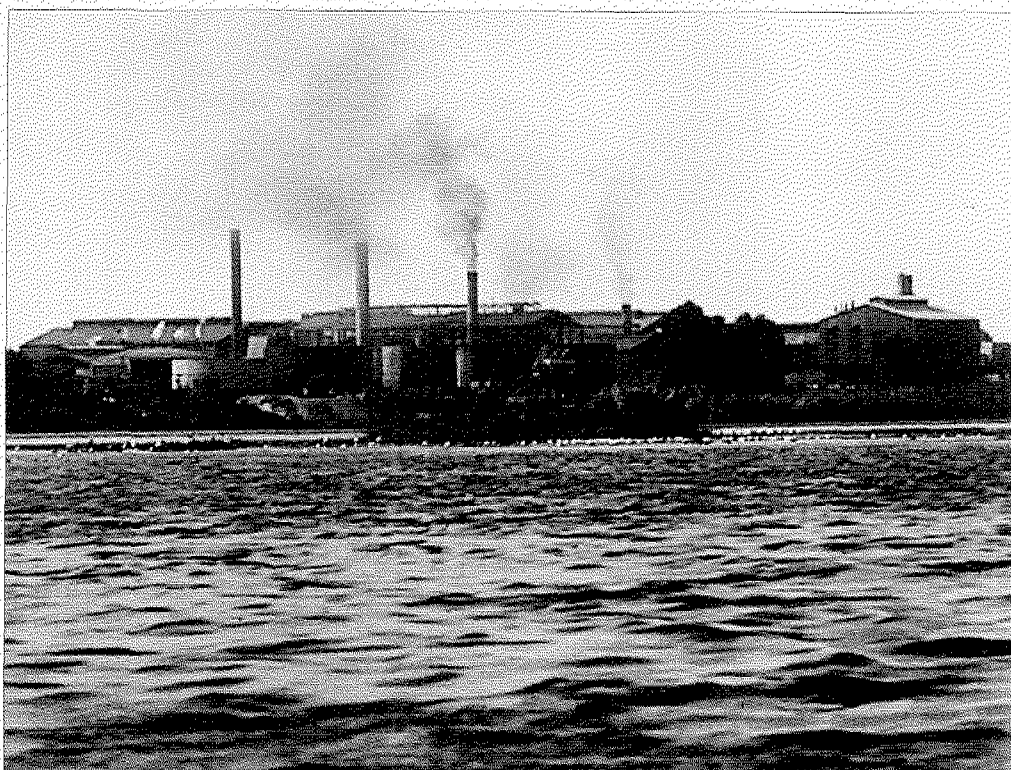
De l'avis de tous, les institutions\* ont un rôle majeur à jouer dans la distribution de l'eau potable et de l'assainissement. C'est d'elles en effet que dépend la réalisation pratique des objectifs définis par les autorités politiques nationales. Mais de nombreux obstacles freinent leur fonctionnement.

L'accroissement de la demande (pression démographique, industrialisation, tourisme, irrigation...) aggrave les pénuries et les dispositions prises deviennent rapidement obsolètes. Les habitudes et les comportements évoluent trop lentement. De nombreuses difficultés sont dues aussi à de grandes disparités entre les institutions.

\* Le terme institutions est entendu ici au sens large ; il intègre les aspects législatifs, économiques et organisationnels.

### Actions à entreprendre

- Organiser un lieu d'échanges et de concertation permanent sur les méthodes et les pratiques.
- Créer des organismes de gestion par bassin.
- Mobiliser des compétences transversales (sociologues, juristes, ingénieurs...) pour faire évoluer les institutions.
- Inciter les collectivités du nord du bassin à apporter leur appui institutionnel.



Claude Caillère.

### Le Nil près d'Assouan.

Permettre une utilisation rationnelle de l'eau des fleuves est une des grandes missions des Etats.

Pour mieux répondre aux situations nouvelles, les institutions doivent évoluer, leur articulation être renforcée. Le rapprochement récent des services responsables de l'eau et de l'assainissement va dans ce sens.

C'est pourquoi la plupart des interlocuteurs souhaitent que soient prises les mesures suivantes :

◆ Intégrer les pratiques locales aux évolutions institutionnelles. De nombreux blocages sont issus d'une méconnaissance des pratiques locales. Le cadre institutionnel doit pouvoir s'adapter aux us et coutumes locaux tout en respectant les principes fondamentaux : juste répartition de la ressource, accès à l'eau pour tous, reconnaissance de la valeur de l'eau...

◆ Mieux gérer la pénurie. L'adaptation des institutions à la pénurie et aux contraintes

du développement industriel, agricole et touristique est une nécessité. Il s'agit d'opérer une synthèse entre les pratiques traditionnelles d'économie d'eau et les innovations technologiques qui permettent une utilisation plus rationnelle de l'eau.

◆ Fixer des objectifs adaptés aux réalités. Chaque pays ayant ses propres contraintes, il serait désastreux de fixer des règles communes. Les réformes doivent s'ajuster au

stade de développement atteint et aux caractéristiques du pays concerné. La réforme institutionnelle vise à mettre en place des mécanismes efficaces valables pour l'ensemble du secteur des ressources hydriques.

◆ **Valoriser les particularités institutionnelles existantes.** Chaque pays du bassin méditerranéen a développé un fonctionnement institutionnel propre. Une grande diversité d'organisations existe, comme le tribunal de l'eau de Valence (Espagne), hérité du passé, ou les Agences de l'eau en France responsables de la gestion de l'eau par bassin versant. Ces dernières ont initié la création du Réseau interna-

tional des organismes de bassin (RioB) pour faire partager cette conception.

◆ **Favoriser l'échange et la concertation.** Une politique commune entre les pays riverains peut être élaborée en fixant des objectifs prioritaires pour la protection de la Méditerranée. A l'instar de ce que réalise le Water Supply and Sanitation Collaborative Council, des réunions régulières et des échanges d'informations permettraient à l'ensemble des Etats riverains de partager leur expérience. Les villes, collectivités territoriales et pays du bassin méditerranéen pourraient y confronter leurs méthodes et leurs pratiques de gestion technique et économique.

### Favoriser l'accès aux financements

Les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux financent de nombreuses actions de développement dans le domaine de l'eau, sous forme de subventions ou de prêts à des taux avantageux, accessibles aux administrations concernées et, dans une moindre mesure, aux autorités et associations locales.

Cependant, les responsables de collectivités locales et d'ONG expriment leur souhait d'avoir des outils financiers mieux adaptés à la gestion de l'eau, plus facilement accessibles et plus rapidement disponibles. En effet, plus longue sera l'attente, plus coûteux seront les investissements à entreprendre demain. La difficulté d'accès aux financements se pose surtout pour les opérations menées par les petites et moyennes localités et les ONG.

Pour favoriser l'accès aux financements, les personnes contactées ont insisté sur les points suivants :

◆ **Etre informé des fonds existants.** Cette demande a été unanimement énoncée, chaque bailleur de fonds ayant sa propre politique de crédit. Une information synthétique sur les crédits existants et leur conditions d'accès fait généralement défaut.







Claude Caillère.

### **Beirouth, Liban.**

Beaucoup de villes du pourtour méditerranéen connaissent des difficultés d'aménagement liées à un très fort accroissement démographique. Résoudre ces difficultés implique volonté, souplesse et détermination des institutions financières.

◆ Simplifier les procédures de financement. Étant donné la complexité des procédures de financement, seuls les principaux opérateurs répondent aux critères, complexes, d'obtention. Le recours à des cofinancements alourdit encore le processus, retarde le démarrage des projets et augmente les coûts.

◆ Favoriser l'accès direct à des prêts ou subventions pour les collectivités locales et les "institutions". Pour les collectivités locales, l'obstacle à l'investissement réside surtout dans leur endettement. Les infrastructures nécessaires à la distribution d'une eau de qualité et à l'assainissement nécessitent des investissements lourds. Les responsables des collectivités demandent, pour dynami-

ser l'investissement dans ces domaines vitaux, l'assouplissement des mesures administratives nationales et la mise en place de mesures d'accompagnement significatives, telles que des prêts bonifiés à remboursements différés.

◆ Répondre aux situations d'urgence. Les responsables souhaitent la création d'un fonds approprié cogéré par les pays méditerranéens pour répondre aux situations d'urgence.

Au Liban, dans le quartier Ain de Biacout (banlieue de Beyrouth), faute d'obtenir un financement plus tôt pour des travaux d'assainissement, la situation s'est aggravée (la seule source d'eau potable accessible à la population est totalement polluée) et les investissements nécessaires sont maintenant beaucoup plus élevés.

◆ Encourager les petites actions à effets multiplicateurs. Des projets menés par des associations, complémentaires aux actions entreprises par les collectivités locales, pourraient être rapidement réalisés, grâce à un fonds confié aux ONG.

◆ Aider au montage et à l'accompagnement des dossiers financiers de

## **Actions à entreprendre**

- Constituer un guichet unique de financement à procédures simplifiées.
- Confier des fonds délégués à des ONG interfaces pour de petits projets.
- Prévoir un dispositif de réponse aux situations d'urgence.
- Aider au montage et à l'accompagnement des dossiers financiers de projets.
- Réaliser des rencontres interméditerranéennes entre maîtres d'oeuvre pour informer sur les fonds existants et les mécanismes pour y accéder.
- Développer des prêts à taux réduits et à remboursements différés.
- Créer un guichet de prêts accessibles aux acteurs locaux.

projets. Les opérateurs locaux souhaitent une aide au montage et à l'accompagnement des projets. Certaines ONG compétentes en la matière jouent déjà ce rôle, et doivent être reconnues par les bailleurs de fonds.

Par exemple, Enda Maghreb a réalisé le montage d'un dossier sur le traitement des déchets liquides et solides au sein d'un programme d'assistance solidaire. Deux universités, au Maroc et en France, ont détaché chacune un étudiant à Figuig, Beni Mellal et Youssoufia.

## Sensibiliser et responsabiliser les usagers

De nombreux pays méditerranéens connaissent le problème de la pénurie d'eau ; d'autres, épargnés jusqu'ici, la connaîtront à plus ou moins brève échéance. Pourtant, les usagers continuent à consommer l'eau comme s'il s'agissait d'une ressource inépuisable : arrosage abondant devant les portes pour éliminer les poussières et créer de la fraîcheur, robinets mal fermés, fuites au niveau des robinets et des chasses d'eau... De plus, dans les petits centres, les canalisations de distribution d'eau non enterrées facilitent les branchements sauvages.

Tous les usagers doivent être incités à une utilisation économique et rationnelle de l'eau : les familles, les jeunes à l'école, au collège ou à l'université, ainsi que les touristes,

grands consommateurs, qui doivent prendre conscience du caractère précieux de l'eau dans les pays méditerranéens. La conscience est de plus en plus grande que lutter contre la pénurie implique de :

◆ Inciter les familles à économiser l'eau. Quelques gestes simples, ne bousculant pas les pratiques traditionnelles, permettent d'économiser une quantité d'eau non négligeable. La prise de conscience de la rareté de l'eau et l'apprentissage de nouveaux gestes passent par des campagnes de sensibilisation au plus près des populations.

C'est le cas en Egypte, où des équipes de bénévoles formés par Spaac, bureau d'étude égyptien intervenant dans le programme NCWCP (National Committee Water Conservation Program), visitent certains habitants du Caire, de Suez et d'Israëlia pour expliquer comment économiser l'eau. Ces actions d'intervention sont reprises par la télévision et la radio, ce qui incite les autres ménages à suivre l'exemple.

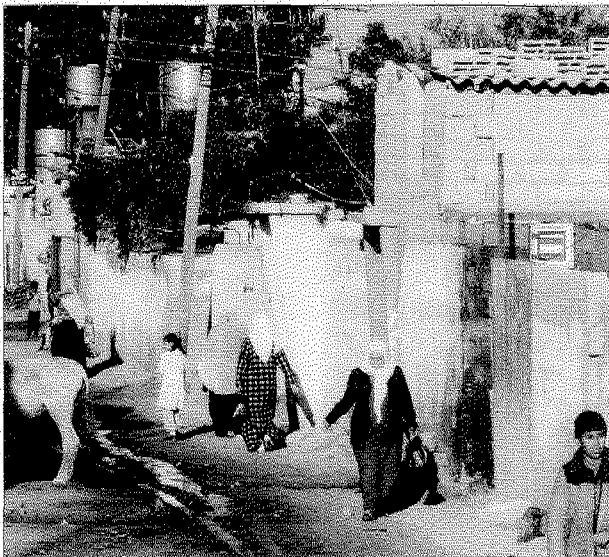
◆ Sensibiliser les usagers à la valeur économique de l'eau, par la participation au recouvrement de son coût.

Pour inciter la population à économiser l'eau, un système de facturation par tranche de consommation a été lancé par l'Etat tunisien. Cette politique a permis de limiter l'accroissement annuel de la consommation en eau à 2 %, au lieu de 4 à 6 % auparavant. Les services publics, notamment les hôpitaux, qui consomment beaucoup d'eau, ne sont pas exclus par les nouvelles mesures.

◆ Mener des actions éducatives auprès des jeunes. La sensibilisation des jeunes à l'économie d'eau contribue à réduire le gaspillage dans l'immédiat et préserver l'avenir.

Consciente de cette nécessité, l'Office national de l'eau potable du Maroc (Onep) organise depuis 1984 des campagnes visant les jeunes de moins de 20 ans, qui représentent environ la moitié de la population marocaine : affiches, autocollants, fascicules, spots télévisés et radiophoniques, concours de dessins lors de la journée mondiale de l'eau du 22 mars... Cette campagne est largement reprise par la presse, le Pnud, l'Unicef, l'Union européenne et d'autres organismes ont apporté leur soutien à l'opération.

La Tunisie réalise un programme scolaire de sensibilisation et d'éducation des enfants, et de nombreuses actions ont également été mises en place lors de la journée mondiale de l'eau.



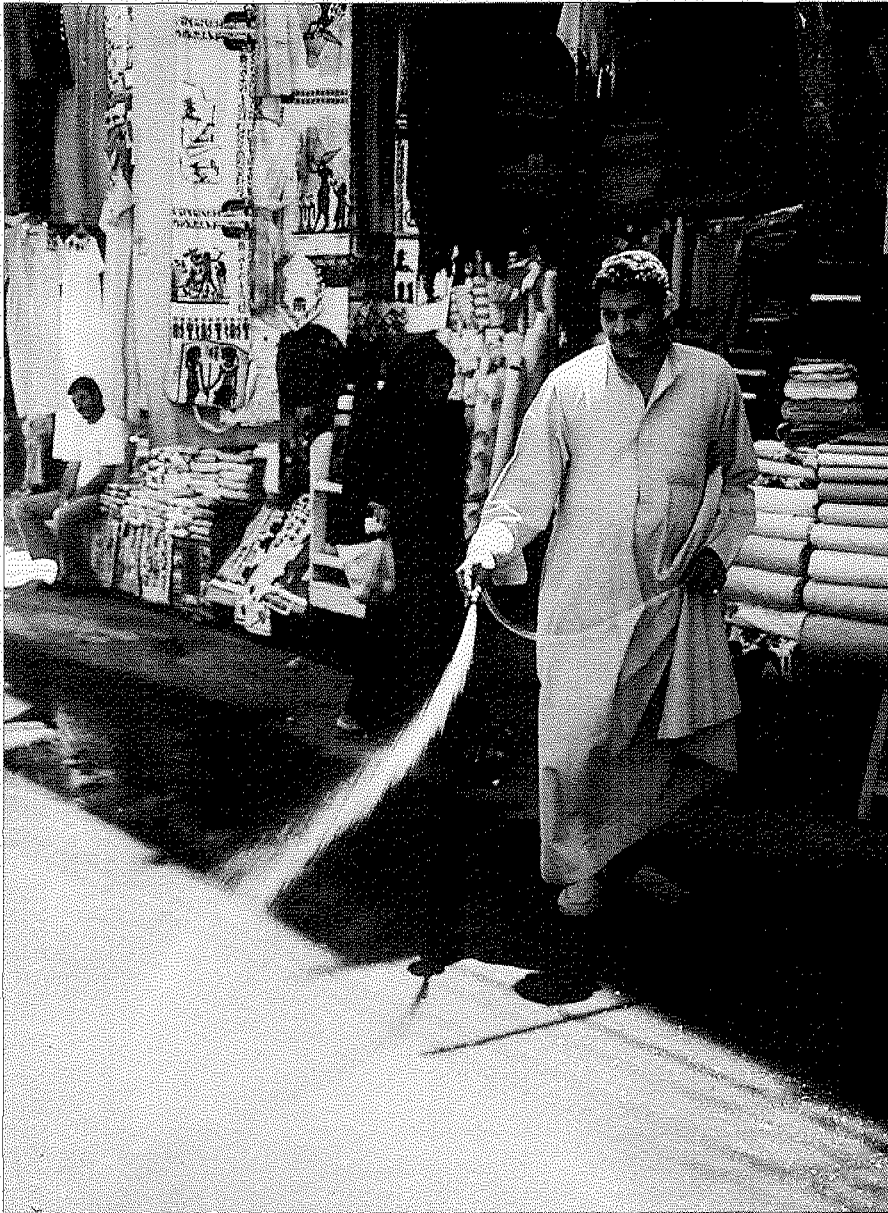
Jabalya,  
Gaza.

A certaines heures, la ville distribue l'eau, qui est stockée dans des réservoirs sur le toit des maisons. Les eaux usées s'écoulent ensuite dans les rues et se rassemblent au point bas du camp, où elles stagnent.

Photo WCC

Claude Caillère.





HOAQUL, Sylvain Grandatidam

◆ Associer des partenaires divers dans une campagne commune. L'implication de tous les acteurs concernés dans une même campagne permet de diversifier les moyens, les actions et les approches.

◆ Développer des outils de communication. Elaborer une campagne de sensibilisation nécessite un vrai savoir-faire et de nombreux supports adaptés aux publics visés. Recenser les organismes de communication aptes à les réaliser est nécessaire.

◆ Diffuser les expériences réalisées vers les autres pays. Les nombreuses campagnes de sensibilisation organisées dans les pays du bassin méritent d'être largement diffusées.

A cet égard, le Centre méditerranéen de la communication audiovisuel, qui regroupe les sociétés de télédiffusion, consacre l'un de ses thèmes à l'eau. Il peut constituer une structure de transfert de ces informations. Les réseaux de villes existants ou les réseaux du programme MedMedia pourront également faciliter les échanges d'expériences sur ce thème.

#### Assouan.

Arroser son pas de porte dispense une agréable fraîcheur et fait tomber la poussière. Mais cette pratique très courante consomme beaucoup d'eau.

### Actions à entreprendre

- Organiser une campagne de sensibilisation entre tous les pays du bassin lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars de chaque année.
- Initier des opérations croisées entre plusieurs villes du bassin méditerranéen.
- Renforcer les moyens locaux de communication.
- Lancer au niveau du bassin, une opération qui incite le public à mener localement des actions d'information.
- Identifier les organismes de communication et rassembler les outils existants.
- Intégrer un volet "économies d'eau" dans les programmes scolaires.
- Encourager la diffusion des expériences entre pays.

## Former les acteurs de l'eau en Méditerranée

Tous les responsables institutionnels ou techniques du secteur de l'eau contactés lors de cette enquête, insistent sur la nécessité d'une amélioration à grande échelle de la formation professionnelle aux métiers de l'eau. Les besoins s'expriment à tous les niveaux tant dans l'administration du secteur de l'eau, que dans les services techniques.

Lors des entrevues, quelques orientations majeures se sont dessinées :

- ◆ Adapter les formations aux différents besoins. Les responsables insistent pour que les programmes mis en place s'attachent à répondre aux be-

soins des acteurs de terrain (membres des services d'irrigation ou responsables municipaux de l'adduction d'eau et de l'assainissement) en contact avec les usagers. Si les moyens de formation initiale, notamment des niveaux intermédiaires, doivent être renforcés et professionnalisés, c'est à la mise en place de véritables systèmes de formation professionnelle continue, inexistant dans nombre de pays, qu'il faut désormais s'attacher.

- ◆ Diversifier les programmes et systématiser la formation à l'économie de l'eau. L'approvisionnement en eau des industries et la détoxification de leurs effluents, demandent des connaissances de plus en plus pointues, liant technicité, compréhension des enjeux environnementaux et aptitude à rationaliser l'utilisation de la ressource. L'économie d'eau et le recyclage sont deux thèmes transversaux sur lesquels l'ensemble des professionnels et des décideurs rencontrés souhaiteraient être informés.

- ◆ Fournir des aides à la décision aux responsables locaux. Les élus aimeraient suivre des sessions d'aide à la prise de décision, à l'instar des "journées de l'eau des élus" initiées en France par l'OIEau avec le soutien des départements, des Agences de l'eau et du FNDAE (Fonds national pour le développement des adductions d'eau).

- ◆ Renforcer les capacités locales de formation. Si des stages spécialisés de formation de cadres en Europe sont intéressants et utiles, ce n'est qu'en développant les capacités locales de formation dans chaque pays qu'une



Solange Münzer

### Figuig, Maroc.

Dans le vieux quartier de Zenaga, les services publics se limitent à l'électricité.

solution adaptée pourra être apportée. La formation des techniciens doit être dispensée sur place, dans leur langue et à des coûts correspondant au niveau de vie du pays.

L'Onep, au Maroc, a organisé depuis longtemps un tel centre de formation et continue à s'appuyer sur l'OIEau et le NAN.C.I.E. pour de nouveaux développements.

- ◆ Favoriser les échanges entre pays méditerranéens. L'Office international de l'eau, OIEau, pour qui cette activité est primordiale, intervient par exemple en Espagne, à Valence, pour la création de centres de formation et en Algérie auprès de l'Institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE). L'OIEau organise également des formations régionales pour des techniciens égyptiens, israéliens, jordaniens et palestiniens dans le cadre du processus de paix au Proche Orient. D'autres collaborations sont souhaitées et doivent être encouragées.

### Actions à entreprendre

- Créer un réseau d'échanges permanents entre les formateurs des pays riverains sur le thème de l'eau.
- Donner la priorité à la formation sur l'eau et l'environnement dans les échanges entre collectivités du bassin.
- Systématiser l'appel aux compétences entre pays proches.
- Bâtir des sessions d'aide à la décision, destinées aux élus et aux décideurs locaux.
- Développer des programmes spécifiques d'appui aux formations par pays.
- Valoriser les capacités de formation de chaque pays méditerranéen.
- Créer un pôle méditerranéen de formation sur l'eau.

◆ S'appuyer sur les compétences des collectivités et des ONG, renforcer les échanges. Des organismes très divers, universités, instituts, groupements scientifiques, syndicats ou ONG, des pays riverains ou d'ailleurs peuvent offrir des formations spécialisées dans le domaine de l'eau.

Le programme Med-Campus a défini parmi ses priorités la formation de formateurs au sein des universités et la formation continue des personnels administratifs et techniques.

L'association marocaine de solidarité et de développement (AMSED) a organisé, avec le ministère de la santé, des sessions de formation sur les problèmes de la santé liés à la qualité de l'eau.

◆ Promouvoir la mise en commun des programmes et des outils. Il apparaît désormais indispensable, dans le sens des recommandations de la Conférence euroméditerranéenne de Rome (octobre 1992) de promouvoir la constitution d'un "pôle méditerranéen de formation sur l'eau" qui réunirait les centres et instituts professionnels de tous les pays de la région. Ce réseau serait responsable de programmes communs de formation de formateurs, de production de matériels et d'équipements pédagogiques et organiserait des stages régionaux sur les thèmes spécifiques au bassin.

**Zenaga, Maroc.**

Les pratiques traditionnelles de gestion de l'eau, dont l'efficacité a toujours été reconnue, demeurent présentes sur l'ensemble du bassin méditerranéen.



Solange Münzer

**Renforcer les échanges entre les pays riverains, impliquer la société civile**

La Méditerranée a toujours été un lieu d'échanges importants ; des liens étroits unissent ses Etats riverains. Le domaine de l'eau n'échappe pas à cette règle. La déclaration de Gênes de 1985 souligne la volonté des parties contractantes "de coopérer pour la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle de ses ressources" et indique que "le soutien des organisations internationales, régionales et non gouvernementales est reconnu comme essentiel pour atteindre pleinement les objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée". Une multitude d'échanges interméditerranéens permettent de confronter les expériences à des niveaux de responsabilité équivalents.

Les enjeux soulignés par les personnes rencontrées concernent moins la multiplication des relations, qu'une meilleure connaissance de celles qui existent. Chaque type d'acteurs, décideurs politiques, techniciens, chercheurs, membres d'ONG..., cherchent à développer son réseau de partenaires.

Les thèmes abordés (gestion administrative, connaissances techniques, formation, recherche, sensibilisation...) nécessitent la mise à disposition d'une large panoplie de moyens. Si à chaque besoin correspond une réponse spécifique, l'enjeu majeur est de privilégier les interrelations entre les nombreux réseaux existants.

### Actions à entreprendre

- Créer un répertoire des différents acteurs dans le domaine de l'eau en Méditerranée.
- Réaliser une étude diagnostic des réseaux méditerranéens intervenant dans le domaine de l'eau.
- Initier un fonds d'identification des actions de petite et moyenne envergure.
- Définir des "lieux" d'échange et de concertation dans chaque pays.
- Relier les banques de données à des réseaux du type Internet.
- Favoriser l'émergence de réseaux dans la société civile.
- Rendre opérationnels les échanges entre collectivités locales.
- Mettre en place des programmes d'actions impliquant des villes méditerranéennes du nord et du sud du bassin.
- Envisager la création d'un Centre méditerranéen de l'eau.

L'ensemble des acteurs rencontrés souhaite renforcer les partenariats et plus particulièrement :

- ◆ Identifier les échanges hors réseaux existants. Une multitude d'échanges s'organisent hors des réseaux constitués ; peu connus, il n'y a aucun moyen actuellement de les valoriser.
- ◆ Clarifier les actions menées par les différents réseaux. De nombreux réseaux associent les partenaires de même niveau sur des thèmes précis liés à l'eau : des réseaux de villes (MedCités), de professionnels des médias (MedMedia), d'organismes de gestion de l'eau (Riob), d'ONG (Almae), d'uni-

versités... ; d'autres regroupent plusieurs types d'acteurs, Institut méditerranéen de l'eau (IME), Réseau méditerranéen de l'eau (RME)... Il serait intéressant d'en faire un inventaire exhaustif précisant leur champ d'action et le type de partenaires qu'ils regroupent, afin de clarifier le rôle de chacun.

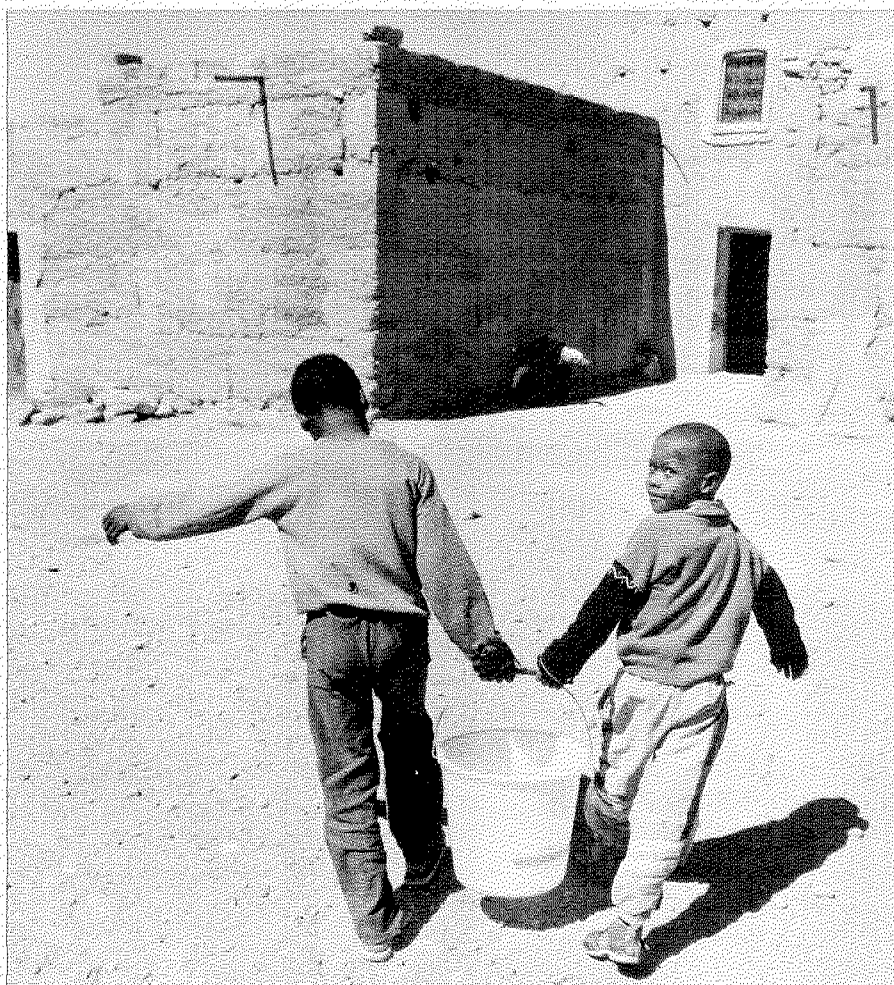
- ◆ Favoriser les synergies et concertations entre réseaux. Les réseaux actuels doivent être connectés, d'autant que certains ont des champs d'action communs. Il est souhaitable qu'une structure leur permette de coordonner leurs actions. La création d'un Centre méditerranéen de l'eau pourrait être envisagée.

#### Tata, Maroc.

La corvée d'eau coûte une à deux heures par jour aux femmes et aux enfants.

◆ Étendre les réseaux à l'ensemble du bassin méditerranéen. La plupart des thèmes abordés au sein des réseaux correspondent à des préoccupations communes à l'ensemble des pays riverains. Pour améliorer leur efficacité, des regroupements sont à opérer, afin de mieux couvrir l'ensemble du bassin.

- ◆ Favoriser les échanges entre pays ayant des caractéristiques communes. L'un des objectifs des réseaux sera de renforcer ou de créer des liens particuliers entre pays présentant des caractéristiques comparables, afin de valoriser l'expérience de chacun. ■



**Que les personnes et les organismes qui ont accepté de participer à l'enquête et ont permis de réaliser ce document, soient vivement remerciés.**

**Egypte.** Services culturels de l'ambassade de France : M. SALINES, expert médical, M. Cyril KAO, chargé de la coopération agricole, M. Etienne MARNAVAL, attaché commercial au poste d'expansion économique. Institutions. National Research Center : Mme Fatima GHOARY, professeur, directrice de l'environnement, division des sciences. Délégation de la Commission européenne : M. Stéfán ZENS. Filiale de la Sofricide France : M. Néhad SHAWKI. ONG. Spaac, bureau de consultant : Melle Sara LOZA. Association pour la protection de l'environnement à Makatam : Mme Yousréa LOSA. Association nationale pour la protection de l'environnement : M. Abdallah EL EGAWY. Egypte Développement : M. Magdy SIDHOM, M. Adham AKEF. **Territoires palestiniens autonomes et occupés.** Services culturels du consulat de France à Jérusalem : M. Jean Pierre KEIL, chargé de mission, M. Marc PETILLOT, service de coopération scientifique et technique. Institutions. Délégation européenne de Jérusalem : Mme Bettina MUSCHEIDT. Ministère de la planification et de la coopération internationale : Mme Assaf KAREM. Université de Birzeit (Center for Environmental & Occupational Health Sciences) : Dr Ramzi SENSUR. Mairie de Gaza : M. Aown CHAWA, maire. Institut de l'environnement de Gaza : M. SHAFFI, président de l'institut de l'environnement. Délégation de Cités unies France : Melle Najera SAÏDANE. ONG : Applied Research Institut Jérusalem (Arij) : M. Jaad ISAAC, participant à la conférence de la Paix pour les problèmes de l'eau. Palestinian Hydrology Group de Gaza : M. Rhao JANINA. Palestinian Hydrology Group de Ramallah : M. Eng Ayman RABI. Palestinian Agricultural Relief Committees Gaza : M. Hamed SOURANI. Palestinian Agricultural Relief Committees Jérusalem : M. Judeh ABDALLAH, M. Yahia Abou SHARIF, journaliste. **Jordanie.** Services culturels de l'ambassade de France : Mme Agnès ROMATET-ESPAGNE, attachée culturel, scientifique et de coopération, M. Philippe OSPITAL, chef de la mission agricole, M. Gilles SARTER, coopérant du service national, ingénieur agronome, M. BARRIAU, coopérant du service national, expert agricole. Institutions. M. Munther HADDADINE, participant aux accords de paix israélo-jordanien sur les question de l'eau. Centre d'études et de recherche sur le Moyen-Orient contemporain : M. Jean HANNOYER, directeur, Melle Anna JABERT, Mme Géraldine CHATELERD, Melle Stéphanie V LONG, anthropologue. Délégation européenne : M. J.C. CRACKNELL, conseiller en développement. Poste d'expansion économique : M. Michel DUGER. ONG. Queen Alia Fund : M. Mufti KHALED, économiste, M. Muhammad A. AL-LOZI, économiste. Jordan Environment Society : M. Suleiman E.HANBALI, directeur général, M. Munir ADGHAM, directeur de projets. **Liban.** Services culturels de l'ambassade de France : M. Henri GENAUD, adjoint d'enseignement, attaché de coopération, Melle Sylvie THORAL. Institutions. Mairie de Saida : M. KALASHM, maire, M. Sami BIDAWI, Melle Dina JAWAD. Office national du Litani : M. COMAIR, directeur, Mme Awatef FAKOURI, Melle Rolla BEYDOUN, journaliste. Conseil du développement et de la reconstruction : M. Nagib BAROUDI, responsable des protocoles financiers, Mme Wafa, responsable de l'eau et de l'environnement. Lyonnaise des eaux Dumez : M. SEROPIAN. ONG. Caritas : M. Michel NASSIF, secrétaire général, Mme Rita CHALIE. Secours populaire libanais : M. Siad ABDEL-SAMAD. Mouvement social libanais : Mme Mayla Bakach, secrétaire générale, Mme Renée GEHA. Ecole libanaise de formation sociale : Mme Hyam KAHL, directrice, Melle Micheline SAAD, responsable de formation. NAJDEH : Mme Leila ZAKARIE, secrétaire générale. Cercles d'innovations et de technologies éducatives : Melle Alia NAJEM, M. Chaouki KHOURY. Irap : Mme Janine SAFA. **Maroc.** Services culturels de l'ambassade de France : M. Jean-Paul FIORES, attaché de coopération, M. Olivier WEIL, santé publique. Institutions. Ministère de l'intérieur, directeur de l'eau et de l'assainissement : M. KAOUNI. Ministère des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres, direction de la recherche et de la planification de l'eau : M. Bzioui MOKHTAR. Ministère de l'environnement : Mme El AYACHI, M. BENYAHIA. Onep : direction de la planification, MM HAJJI et RHALLOUSSI. Unicef : M. Jamal TABIB. Régie autonome de distribution : M. BENANI, directeur général. Caisse française de développement : M. MOULINAT. Centre de documentation La Source : M. J. LEVRAT. ONG. Enda Maghreb : M. Mohamed NACIRI, Président, M. Jean-Jacques GUIBBERT, Secrétaire Général. Association marocaine de solidarité et de développement : M. Mustapha BOUHADDOU. Migration et développement local : M. Vincent BUTIN. Somade/Almae : Mme Houria TAZI SADEQ. Association Bouregreg Salé : Mme Habiba LAALOU, pharmacienne, M. Nabil RAMONY, architecte. **Tunisie.** Services culturels de l'ambassade de France : M. Gilles BONNAUD, conseiller culturel, scientifique et de coopération, M. Gilles GERMAIN, conseiller culturel adjoint, M. Pasquin CRISTOFARI, industrie, aménagement, informatique. Institutions. Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire : Mme Amel BEN ZARTI, directrice à la coopération internationale. Ministère de l'agriculture : M. Ameer HORCHANI, responsable des ressources hydrauliques, M. Abdelkader HAMDANE, directeur général du génie rural. Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau, M. Moncef MOUELHI, président directeur général. Office national de l'assainissement : M. BENZARTI. Caisse française de développement : M. THEVENIN. ONG. Asab : M. Lasmi ABDELWAHED. Association pour la promotion de l'emploi et du logement : M. Rachid Ben AYED. Enda Inter-Arabe : Mme Esma BEN HAMIDA.

# des besoins exprimés des **défis à relever**

## **Valoriser et concrétiser l'expérience acquise**

- Créer des programmes de soutien et de diffusion des initiatives locales.
- Inventorier les études réalisées et les solutions proposées.
- Stocker et réactualiser ces informations dans les banques de données existantes.
- Décloisonner recherches et réalisations.

## **Soutenir les institutions responsables de la gestion de l'eau**

- Organiser un lieu d'échange et de concertation permanent.
- Créer des organismes de gestion par bassin.
- Mobiliser des compétences transversales.

## **Favoriser l'accès aux financements**

- Constituer un guichet unique de financement à procédures simplifiées.
- Confier des fonds délégués à des ONG interface pour de petits projets.
- Prévoir un dispositif de réponse aux situations d'urgence.
- Créer un guichet de prêts sans intérêt accessibles aux acteurs locaux.

## **Sensibiliser et responsabiliser les usagers**

- Organiser une campagne de sensibilisation entre tous les pays du bassin.
- Lancer des opérations croisées entre plusieurs villes du bassin méditerranéen.
- Intégrer un volet "économies d'eau" dans les programmes scolaires.
- Encourager la diffusion des expériences entre pays.

## **Former les acteurs de l'eau en Méditerranée**

- Créer un réseau d'échanges permanents entre formateurs.
- Systematiser l'appel aux compétences entre pays proches.
- Développer des programmes spécifiques d'appui aux formations par pays.
- Créer un pôle méditerranéen de formation sur l'eau.

## **Renforcer les échanges entre les pays riverains, impliquer la société civile**

- Créer un répertoire des acteurs dans le domaine de l'eau en Méditerranée.
- Réaliser une étude-diagnostic des réseaux méditerranéens.
- Mettre en place des programmes d'actions impliquant des villes méditerranéennes d'Europe et de la rive Sud du bassin.
- Envisager la création d'un Centre méditerranéen de l'eau.